

Quant à la brutale histoire des cinquante filles traquées par leurs cinquante cousins, elle se ramène à un conflit aussi simple que le décor est bien découpé. Les filles de Danaos sont des petites princesses entêtées qui trouvent tout naturel de déchaîner sur Argos l'impudique Arès, « dont le cri suspend les danses et qui va moissonnant les hommes dans des champs où ils ne mûrissaient pas pour lui ». Si le roi se refuse à faire la guerre aux Égyptiades, elles se pendront à l'autel des dieux. Le suicide était parfois la seule vengeance possible pour des êtres faibles : tous les morts sont égaux en force et l'esprit d'un trépassé peut tourmenter ceux que le vivant n'est pas arrivé à émouvoir. Les suppliantes ont accompli toutes les cérémonies imposées à ceux qui demandent asile et elles comptent sur la vertu contraignante des rites. Si le roi ne cède pas, elles déchaîneront sur lui l'active malédiction de leur mort : « *Regarde vers celui qui d'en haut tout regarde, le protecteur des mortels douloureux qui, aux genoux de leurs frères, n'obtiennent pas le droit que la loi leur donne. Songes-y : Zeus protège les suppliants. Son courroux attend tous ceux qui restent insensibles aux plaintes de qui souffre.* » Mais, pour le roi, au-dessus du droit des suppliants, qui résulte d'une forme correctement observée, il y a le droit tout court. Il répond : « *Si les fils d'Égyptos ont pouvoir sur toi, de par la loi de ton pays, dès lors qu'ils se déclarent tes plus proches parents, qui pourrait s'opposer à eux ? Il te faut, toi, plaider que les lois de chez vous ne leur donnent pas sur toi de tutelle.* »

À lire cela, il semblerait que le roi, à force de se tenir aux lois écrites, est étranger au sentiment religieux qui anime les princesses. Nullement. En face des Orientales qui menacent toute la cité de la peste, si l'on repousse celles qui demandent asile, en face de cette conception d'une souillure qui agirait comme une force magique, le roi Pélasgos est le fils d'une race où la morale, déliée de tout dogme, est née du contrat social et s'est affinée chaque fois que les rapports entre les hommes, revêtant une forme nouvelle, ont déterminé un problème nouveau. Il leur dit, à ces pauvres petites amazones, qui ne veulent point de mari, mais qui n'ont pas appris à tenir un arc : « *Ce n'est pas à mon foyer que vous êtes assises... Quel que soit mon pouvoir, je ne saurais rien faire sans le peuple. Me garde le ciel d'ouïr Argos me dire un jour, si pareil malheur arrivait : "Pour honorer des étrangers, tu as perdu ta cité."* »

Des princesses barbares ne peuvent admettre qu'un roi ne soit pas un despote. Elles crient à tue-tête : « *La ville, c'est toi ; le conseil, c'est toi. Chef sans contrôle, tu es le maître de l'autel, foyer commun de la région.*

*Un seul vote, le signe de la tête ; un seul sceptre, celui de ton trône. Tout ce qu'il faut faire, tu le fais. Évite la souillure. »*

Des Orientales ne peuvent rien comprendre à ce Grec. Cent ans plus tard, un Perse ou un Égyptien cultivé aurait-il mieux compris le raisonnement de Socrate qui, dans *Criton*, refuse de quitter sa prison parce que, les conventions qui ont réglé les rapports entre Athènes et lui depuis sa naissance, il ne veut pas les rompre au moment de mourir ? *Criton* n'est certainement pas la dernière étape de l'éthique platonicienne, mais les Athéniens y ont trouvé une claire image de la morale qui est leur création propre, simplement déduite d'un pacte respecté. Nul ordre divin n'est la source de l'obligation ; elle résulte de l'accord des hommes. Qui est juste ? – Celui qui obéit aux lois. Aucun peuple n'a ainsi ramené la vie collective à des principes capables d'être généralisés, ne lui a aussi explicitement demandé de se faire institutrice de morale individuelle.

Cependant, il faut remonter plus haut. Est juste celui qui obéit aux lois. Mais qui est-ce qui met dans les lois cette dignité qui leur vaut d'être obéies ? Qui est-ce qui fait trouver, dans les circonstances imprévues, les lois non écrites auxquelles obéissent tous les hommes qui ont du cœur. Le vouloir de Zeus, dit Eschyle, est la justice absolue, mais une justice vivante, puissante, qui châtie ceux qui l'enfreignent : « *Le désir de Zeus se dérobe à qui veut le saisir. Mais pour finir il éclate, même dans la nuit, apportant aux peuples éphémères de noirs châtements. Il tombe droit, sans risque d'erreur, le sort dont un signe du front de Zeus a fait chose accomplie. Dans l'ombre, sous les fourrés, les routes du vouloir divin vont droit, invisibles pour nous.* »

Voilà, dans l'univers spirituel de 490, de grandes nouveautés.

Zeus devient un principe qui semble annoncer ce que sera, dans la cosmogonie métaphysique de Platon, l'idée du bien ; Eschyle n'est pas loin d'y voir ce que nous appellerions une cause exemplaire du monde.

D'autre part, sa volonté a une sanction. Sanction toute terrestre, car Eschyle ne croit guère à « *l'autre Zeus* » qui règne chez les morts, ni davantage à une véritable survie d'outre-tombe. La justice imminente frappe dès cette terre : elle est identique au Destin.

Il ne faut pas oublier que, pour l'immense majorité des Grecs, la notion de sort, celle de volonté d'un dieu, celle de volonté collective des dieux sont tantôt confondues, tantôt distinguées avec des variations et un illogisme tels qu'il faut bien admettre qu'ils ont toujours posé la question en porte-à-faux.

Une religion polythéiste les y amenait fatalement. Même pour Eschyle, la réponse qu'il donne ici n'est nullement définitive : dans *Prométhée*, on verra paraître un Zeus tyran et vainqueur, complètement différent à la fois de la Justice et du Destin. Mais, dans les *Suppliants*, l'identification est complète et, momentanément, il faut s'y tenir.

Le problème du mal, à cette époque, n'avait encore tourmenté personne ; il ne deviendra aigu que lorsqu'on voudra concilier les souffrances des êtres avec la croyance à un Dieu créateur, juste et prévoyant. Eschyle résout la difficulté sans avoir bien pu la peser, estimant que c'est faute de bien comprendre le monde que nous croyons au mal. Plus clairvoyants, là où nous ne sentons qu'arbitraire nous distinguerions l'œuvre de la justice distributive qui donne à chacun son dû. Dès le début de l'œuvre d'Eschyle, on voit donc s'éclairer le point où réside pour lui le tragique propre de la destinée humaine.

L'homme doit suivre le vouloir de Zeus. Eschyle n'imagine pas un instant qu'il ne le puisse pas. Seulement, le désir divin est difficile à comprendre. L'homme peut s'y tromper, et il arrive souvent qu'il se complaise dans son erreur. Dans ce cas, les dieux achèvent de l'égarer. Mais la faute initiale vient de lui et c'est une faute de connaissance. Pas plus que Platon, Eschyle ne peut admettre qu'un homme pêche jamais sans l'avoir voulu. C'est la morale la plus intellectualiste qui soit et l'on voit en quoi elle diffère de la morale chrétienne. Pour celle-ci, la volonté de Dieu est parfaitement claire : il y a un décalogue. Seulement l'homme seul est trop faible pour la réaliser et il lui faut la grâce. Voilà la place ouverte à l'incertitude, c'est-à-dire au tragique. Luther et Calvin l'ont élargie, et Pascal. L'Église ne veut pas qu'elle soit trop étendue. Mais, pour celle-ci comme pour ceux-là, le risque est dans l'ordre de la conduite. Pour Eschyle et pour Platon, il est dans l'ordre de l'intelligence.

Marie DELCOURT, *Eschyle*, 1934.

Vous ferez un **résumé** de ce texte de 1 241 mots en 100 mots  $\pm$  10 %.

Marquez les dizaines de mots et indiquez le **dé-compte** total à la fin de votre copie.

Les formules caractéristiques doivent impérativement être **reformulées**.

Appuyez-vous sur les **liens logiques** du texte, explicites ou implicites, et **faites des paragraphes**.

Prévoyez **une marge** d'au moins 5 ou 6 cm, et **sautez des lignes**.

Il est interdit d'utiliser un stylo-plume ; utilisez un **stylo-bille ou un feutre de couleur bleue ou noire**. Pas de blanc machine, ni d'effaceur.